

"clairement déclaré au peuple canadien que nous ne nous proposons pas d'adopter la conscription, et je répète
"aujourd'hui solennellement cette déclaration."

Mes propres déclarations sur ce sujet furent également solennelles et sans réserve. Qu'il me soit permis de rappeler que pendant toute la campagne de 1910 et 1911, l'Alliance nationaliste-conservatrice, qui s'opposait à la politique navale du gouvernement libéral de l'époque, affirmait que ce système entraînerait la conscription. En réponse à cette assertion, je donnai à maintes reprises l'assurance au public que, quelles que fussent les circonstances, la conscription ne suivrait jamais l'adoption de notre système. A maintes reprises également, depuis le commencement de la guerre actuelle, j'ai déclaré que la conscription ne devait pas être introduite au Canada. Telle était mon attitude lorsque le gouvernement changea de programme et introduisit sans aucun avertissement la loi du service militaire.

Il n'était ni sage, ni prudent, ni utile d'imposer une mesure aussi draconienne à un peuple qui n'était pas préparé et qui avait tant de fois reçu l'assurance du contraire. Elle nous fournira peut-être des hommes, mais elle n'insufflera pas, dans tout le corps de la nation, cet esprit d'enthousiasme et de détermination qui est plus de la moitié de la bataille. Elle ne fera que provoquer et exacerber les dissensions lorsque l'unité de dessein serait essentielle.

Je sais parfaitement que les opinions que j'exprime ne sont pas universellement acceptées, même dans le parti auquel j'appartiens, mais je ne prétends pas moins que l'emploi de la force, là où l'on n'a pas encore eu recours aux méthodes de persuasion, n'est pas d'une saine politique, et j'en appelle, sous ce rapport, au jugement impartial de tous les Canadiens.

En combattant la politique de la conscription, tout ce que je demandais c'était qu'une mesure d'une telle gravité ne fût pas appliquée par le Parlement sans un appel au peuple. Je recommandai un referendum, parce que le referendum est la moyen le plus perfectionné et le plus moderne de consulter le peuple, sans les complications inséparables d'une élection générale. Les unions ouvrières demandaient également ce referendum; ma requête fut repoussée.

J'ai appelé avec la plus grande confiance au bon jugement du peuple; je prétends que l'introduction de la conscription à ce moment, et de la manière que je viens de dire, est une grave erreur, si l'on se rappelle que l'objet suprême aurait dû être et devrait être encore, de nous assurer la collaboration active de toutes les catégories de la population dans la tâche que nous devons assumer. L'objection fondamentale que présente le système de conscription proposé par le gouvernement, c'est qu'il ne s'applique qu'aux hommes, et qu'il laisse entièrement de côté les richesses, les ressources et les services de tous les individus, autres que ceux rentrant dans la limite d'âge prescrite par la loi du service militaire. L'injustice de ce système est manifeste. L'homme qui offre volontairement ses services, qui offre sa vie dans la défense de son pays, a droit à la première considération. Ceux qu'il faisait vivre et qui consentent à se séparer de lui, ont après lui le premier droit à la sollicitude de l'Etat. Je crois qu'un système donne au soldat et au marin la première place dans la considération de l'Etat, obtiendrait tous les hommes nécessaires pour combattre les batailles de l'Etat, sans qu'il soit besoin d'avoir recours à la conscription. C'est le système que j'adopterai si j'arrive au pouvoir. Mon premier devoir sera de rechercher les hommes les plus capables du pays, les hommes ayant la don de l'organisation et représentant toutes les catégories de la population, et je les inviterai, quelque lourds que soient les sacrifices d'intérêt personnel qu'ils aient à faire, à se joindre à moi dans la formation d'un Cabinet dont le premier but sera de trouver les hommes, l'argent et tous les accessoires nécessaires pour procurer l'aide la plus complète à nos héroïques soldats au front, et permettre au Canada de continuer à faire sa superbe part pour remporter la victoire.

Quant à la loi actuelle du service militaire, j'en suspendrai l'application jusqu'à ce que le peuple ait eu l'occasion de se prononcer par un referendum. Je m'engage à soumettre la loi au peuple et à suivre avec mes lieutenants le désir que la majorité de la nation aura exprimé.

Je créerai en même temps une organisation efficace en vue du recrutement volontaire, car il est indéniable que le système volontaire, spécialement dans Québec, n'a pas été l'objet d'un essai loyal, et qu'un essai loyal recevrait, de la part d'un peuple généreux, une prompt réponse qui remplirait nos régiments d'hommes pleins de bonne volonté et d'enthousiasme et qui ferait disparaître de notre vie politique l'un de ses problèmes les plus troublants, car aucun Canadien loyal ne peut voir sans la plus grave appréhension, un Canada déauni dans cette heure critique de notre histoire.

Ce n'est pas répondre à ces assertions que de dire, comme on le dit souvent, qu'il nous faut adopter la conscription ou 'tout lâcher.' Un exemple concluant montre toute la fausseté de cette déclaration. L'Australie a rejeté la conscription, mais elle n'a pas tout lâché, l'Australie est encore dans l'arène et combat toujours sous le système volontaire. La nécessité d'organiser la nation de façon à utiliser au maximum toutes les ressources et toute la population du Canada dans la poursuite de la guerre, devient tous les ans de plus en plus évidente. Aujourd'hui, après l'épuisement que la guerre a causé dans l'ancien monde, la Grande-Bretagne et ses alliés demandent plus que jamais des vivres, des navires et du charbon. Nul pays ne dispose pour fournir à ces besoins impérieux de plus vastes ressources que le Canada. De vigoureux efforts seraient nécessaires pour développer la production jusqu'aux dernières limites. Je suis prêt, pour répondre à ces besoins, à prendre, indépendamment des mesures déjà adoptées, tous les moyens nécessaires pour augmenter, doubler et quadrupler la production de tout ce qui peut être nécessaire aux